

Groupe Algérie Telecom
Direction Opérationnelle de Souk Ahras
Sous-direction Technique
Département réseau transport

Souk Ahras Le : 17/05/2021

- A -

Monsieur LOUAFI FATHI

Gérant de l'entreprise : LOUAFI FATHI

Adresse : Cité ENNOAMANE BEN BACHIR El Chriaa wilaya de TEBESSA

OBJET : DEUXIEME MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

- Vu le contrat n° AT/DO/SDFS/17/2021 du 26/01/2021 ayant pour objet la réalisation d'infrastructure d'accueil ; pose et raccordement de câble à Fibre Optique tronçon : MECHTA GOUCHGUECH commune de HENANCHA sur une distance de 2.5 km, Et qui vous lie à Algérie Télécom,
- Vu le Bon de Commande Normalisé n° 06/2021 du 01/02/2021 et suite à votre totale absence et votre refus de répondre aux appels téléphonique de nos services pour entamer les travaux ;
- A cet effet, je vous mets en demeure de vous présenter à la Direction opérationnel, Département réseau transport afin de notifier votre ODS de démarrage des travaux du chantier qui vous a été confié dans un délai de Huit (08) jours, sous peine de résiliation à vos torts exclusifs.

Et ceci dans un délai de 24 h dès réception de la présente mise en demeure.



Le Directeur Opérationnel de Souk Ahras

ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel Souk Ahras

Signée : Ameur RADOUANE